

## **IMS**

Le projet vise à établir un guide pratique à destination des employeurs désireux d'embaucher des personnes ressortissantes de pays tiers. Ce guide pratique permettra : (1) d'informer les employeurs sur le processus d'embauche de ressortissants de pays tiers tant de leur point de vue que du point de vue des demandeurs d'emploi ; (2) d'attirer l'attention des employeurs sur les avantages et les limites de l'embauche de ressortissants de pays tiers ; (3) de mettre en avant des bonnes pratiques en matière d'embauche et d'intégration de ressortissants de pays tiers.